



بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 5686

Lundi 07 Octobre 2013

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 4 475.65

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes
Base 1 000 le 31/12/1997)

VARIATION DU JOUR : + 0,33%

VARIATION SUR L'ANNEE : - 2,28%

TUNINDEX20 : 1 804.94

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes
Base 1 000 le 31/12/2006)

VARIATION DU JOUR : + 0,17%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 0,73%

LES INDICES SECTORIELS * (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	2 961,06	0,57%	-3,14%
8300	INDICE DES BANQUES	2 642,61	0,66%	-3,68%
8500	INDICE DES ASSURANCES	8 801,07	0,16%	-1,88%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	4 671,43	0,17%	0,67%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	3 509,52	-0,35%	-9,41%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	5 156,48	-0,57%	-8,41%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	2 719,11	-0,06%	3,22%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET ÉQUIPEMENTIERS	2 106,89	0,47%	-10,07%
3500	INDICE AGRO-ALIMENTAIRE ET BOISSONS	2 889,35	-0,07%	7,29%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1 858,45	0,45%	2,54%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1 349,28	0,41%	6,35%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	2 340,97	-0,13%	-7,84%

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	2	0,600	11-06-2013	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	25,330	25,000	25,170	25,200	25,000		
2	1	0,650	31-05-2013	SFBT - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie	13,510	13,600	13,500	13,610	13,500		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	1,190	1,200	1,220	1,230	1,200		
4	1	0,550	26-04-2013	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	8,080	8,080	8,080	8,080	8,080		
5	5	1,340	09-07-2013	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	16,300	16,220	16,350	16,350	16,220		
6	10	2,500	01-07-2013	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	62,110	62,110	63,000	63,000	62,110		
7	5	0,400	06-09-2013	BH - Banque de l'Habitat	12,470						
8	5	1,000	13-06-2013	TL - Tunisie Leasing	21,020	21,000	21,000	21,000	21,000		
9	1	0,260	21-06-2013	BT - Banque de Tunisie	8,920	8,900	8,920	8,990	8,900		
10	25	5,100	14-06-2013	Air Liquide Tunisie	265,000						
11	5	0,600	07-08-2013	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	27,600	27,600	28,700	28,700	27,600		
12	5	0,450	28-06-2010	STB - Société Tunisienne de Banque	5,440						
13	5	0,400	06-08-2013	BNA - Banque Nationale Agricole	8,590	8,480	8,590	8,590	8,360		
14	5	0,850	10-07-2013	AMEN BANK	30,090	30,400	30,850	30,850	30,400		
15	1	0,220	24-04-2013	ATB - Arab Tunisian Bank	4,230	4,220	4,220	4,220	4,220		
16	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	12,790	12,620	12,800	12,800	12,620		
17	5	1,500	20-06-2013	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	56,000	54,500	55,500	55,500	54,500		
18	1	1,000	12-06-2013	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	8,460	8,300	8,300	8,300	8,300		
19	5	0,750	30-05-2013	CIL - Compagnie Internationale de leasing	13,570	13,650	13,570	13,650	13,560		
20	1	0,200	01-07-2013	ATL - Arab Tunisian Lease	2,730	2,720	2,780	2,780	2,660		
21	1	0,200	08-07-2013	PGH - Poulina Group Holding	5,600	5,730	5,610	5,730	5,600		
22	10	1,800	03-06-2013	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	147,900	144,100	147,900	147,900	144,100		
23	1	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	30,900						
24	5	0,200	29-07-2013	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	4,300	4,390	4,300	4,390	4,260		
25	5	0,850	06-06-2013	SALIM - Société d'Assurances SALIM	23,190	23,190	23,190	23,840	23,190		
26	1	0,200	18-07-2013	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	6,810	6,810	6,790	6,810	6,790		
27	1	0,060	24-06-2013	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,740	1,740	1,730	1,740	1,700		
28	1	0,070	08-07-2013	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	2,050	2,090	2,090	2,090	2,030		
29	10	1,200	16-07-2013	TJL - Attijari Leasing	30,640	30,640	30,650	30,650	30,100		
30	5	0,500	15-07-2010	ELECTROSTAR	11,690					B	11,340
31	5	0,400	01-07-2013	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	9,480	9,350	9,400	9,470	9,310		
32	5	0,350	02-05-2011	MODERN LEASING	5,500						
33	1	0,060	15-07-2013	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	3,130	3,190	3,160	3,190	3,130		
34	1	0,100	01-07-2013	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	4,600	4,470	4,600	4,650	4,470		
35	1	0,380	13-06-2013	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	7,400	7,350	7,460	7,510	7,280		
36	1	0,180	15-08-2013	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	2,510	2,510	2,510	2,520	2,490		
37	5	0,550	15-07-2013	EL WIFACK Leasing	13,270	13,290	13,290	13,290	13,290		
38	1	0,280	19-06-2013	Société ESSOUKNA	8,400	8,200	8,400	8,400	8,200		
39	1	0,150	05-08-2013	ADWYIA - Société Adwya	7,890	7,800	7,890	7,900	7,800		
40	1	0,220	25-06-2013	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	4,450	4,490	4,440	4,490	4,400		
41	1	0,050	10-09-2012	SOPAT - Société de Production Agricole Teboulba	2,170	2,200	2,150	2,230	2,080		
42	1	0,500	10-07-2013	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	6,520	6,510	6,420	6,520	6,420		
43	5			HANNIBAL LEASE	9,620	9,620	9,620	9,670	9,500		
44	1	0,100	16-07-2012	Société Les Ciments de Bizerte	5,470	5,400	5,400	5,400	5,320		
45	5	0,350	21-06-2013	TUNIS RE - Société Tunisienne de Réassurance	8,080	8,080	8,140	8,140	8,000		
46	1	0,333	30-07-2013	ENNAKL Automobiles	9,590	9,460	9,580	9,580	9,460		
47	1	0,300	19-07-2013	Telnet Holding	5,500						
48	1			OTH - One Tech Holding	6,500	6,500	6,540	6,540	6,470		
49	1			EURO-CYCLES	9,950	9,850	9,850	9,850	9,800		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
50	20	1,800	25-09-2013	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	25,790	25,800	25,800		
51	10	2,000	21-06-2013	Placements de Tunisie - SICAF	50,440				
52	5	1,300	14-06-2013	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	51,570				
53	10	4,200	17-06-2013	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	43,510				
54	4	0,300	01-07-1998	ELBENE Industrie	3,610			B	3,450
55	10	4,700	20-05-2013	ALKIMIA - Société Chimique	39,170				
56	5	0,500	29-07-2011	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	4,190				
57	5	0,200	18-07-2011	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	7,280	7,100	7,100		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

NB : Les valeurs ci-après ont procédé à une division de la valeur nominale : **MAGASIN GENERAL (5 à 1)**

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS S.A. CREEE EN APPLICATION DE LA LOI N°94-117 DU 14/11/94, PORTANT REORGANISATION DU MARCHÉ FINANCIER.

Siège Social : Les Jardins du Lac, 1053 Les Berges du Lac II - Tunis Tél. : 71 197 910. Fax : 71 197 903. - R.C. : B4771995.

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 51 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
58	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	7,500	7,550	7,550	7,550	7,330		
59	1			Société SERVICOM	25,840	25,200	25,800	25,800	25,200		
60	1			Société Carthage Cement	4,000	4,040	4,030	4,070	4,000		
61	1	0,100	16-04-2013	Société HEXABYTE	8,380	8,380	8,550	8,550	8,140		
62	1			Société AE TECH	6,190						
63	1			Société LAND'OR	8,620	8,490	8,600	8,600	8,490		
64	1	0,355	10-07-2013	Société New Body Line	6,300	6,480	6,440	6,480	6,300		
65	5			Société SYPHAX AIRLINES	8,170						

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

S : Suspendue

COTE DE LA BOURSE : GROUPE SPECIAL 99

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 99 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
66	3	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries Pneumatiques	1,680				

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

S : Suspendue

Ce groupe est réservé aux sociétés cotées qui sont affectées par des événements susceptibles de perturber durablement leur situation ou de compromettre le bon fonctionnement du marché.

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS	DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
								INDICATEUR	SEUIL EN %
LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - BTA									
67	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014	09-07-2013	103,600			
68	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014	13-04-2013	101,300			
69	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	09-02-2015	08-02-2013	102,370	102,050	102,050	46,795
70	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B1013	11-10-2013	11-10-2012	100,800			
71	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016	-	83,000			
72	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022	09-05-2013	103,800			
73	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. : 1 000 Dinars	B0717	11-07-2017	11-07-2013	103,900			
74	BTA ZC DECEMBRE 2018	V. F. : 1 000 Dinars	Z1218	10-12-2018	-	71,000			
75	BTA 7ANS 5,25% MARS 2016	V. F. : 1 000 Dinars	B0316	11-03-2016	11-03-2013	106,600			
76	BTA 10ANS 5,5% MARS 2019	V. F. : 1 000 Dinars	B0319	11-03-2019	11-03-2013	96,000			
77	BTA 12ANS 5,6% AOUT 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0822	11-08-2022	12-08-2013	96,000			
78	BTA 4ANS 5,0% OCTOBRE 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B1015	12-10-2015	12-10-2012	100,000			
79	BTA 7ANS 5,5% OCTOBRE 2018	V. F. : 1 000 Dinars	B1018	12-10-2018	12-10-2012	98,100			
80	BTA 4ANS 5,25% DECEMBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	B1216	12-12-2016		100,000			
81	BTA 7ANS 5,5% FEVRIER 2020	V. F. : 1 000 Dinars	B0220	12-02-2020		100,000			
LES EMPRUNTS									
82	BTE	EO BTE 2009 10ans AP à 5,25% 15/09	BTE9	15-09-2019	15-09-2013	100,000			
83		EO BTE 2010 Catégorie A Fixe 10ans AP à 5,20% 17/09	BE10F	17-09-2020	17-09-2013	100,000			
84		EO BTE 2010 Catégorie A Variable 10ans AP à TMM+0,70% j. 17/09	BE10V	17-09-2020	17-09-2013	100,000			
85		EO BTE 2010 Catégorie B 20ans AP à 5,85% 17/09	BE10B	17-09-2030	17-09-2013	100,000			
86		EO BTE 2011 Fixe 20ans AP à 6,25% 17/09	BE11F	09-02-2032	09-02-2013	100,000			
87		EO BTE 2011 Variable 7ans AP à TMM+1,30% 2 ans de franchise j. 09/02	BE11V	09-02-2019	09-02-2013	99,990			
88	ATTIJARI BANK	EO ATTIJARI BANK 2010 7ans AP à TMM+0,6% j. 09/02	TJB10	11-01-2018	11-01-2013	100,000			
89	BH	EO Subordonné BH 2007 7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12	BH7S	07-12-2014	07-12-2012	100,000			
90		EO BH 2009 Catégorie A 15ans AP à TMM+0,8% 2 ans de franchise j. 31/12	BH9A	31-12-2024	31-12-2012	100,000			
91		EO BH 2009 Catégorie B 15ans AP à 5,3% 2 ans de franchise j. 31/12	BH9B	31-12-2024	31-12-2012	100,000			
92		EO BH 2013/1 Fixe 7ans AP à 6,8% j. 28/06	BH31F	28-06-2020		100,000			
93		EO BH 2013/1 Variable 7ans AP à TMM+1,8% j. 28/06	BH31V	28-06-2020		100,000			
94	TUNISIE	EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP à 6,5% j. 27/11	TL82F	27-11-2013	27-11-2012	102,200			
95	LEASING	EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP TMM+1,0% j. 27/11	TL82V	27-11-2013	27-11-2012	100,000			
96		EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP à 6,5% j. 27/01	TL83F	27-01-2014	27-01-2013	100,000			
97		EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP TMM+1,0% j. 27/01	TL83V	27-01-2014	27-01-2013	100,000			
98		EO TUNISIE LEASING 2009/1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 02/03	TL91F	02-03-2014	02-03-2013	100,000			
99		EO TUNISIE LEASING 2009/1 Variable 5ans AP TMM+1,0% j. 02/03	TL91V	02-03-2014	02-03-2013	100,000			
100		EO TUNISIE LEASING 2009 Subordonné Fixe 5ans AP à 5,65% j. 25/09	TL95F	25-09-2014	25-09-2013	100,000			
101		EO TUNISIE LEASING 2009 Subordonné Variable 5ans AP TMM+1,25% j. 25/09	TL95V	25-09-2014	25-09-2013	100,000			
102		EO TUNISIE LEASING 2009/2 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 29/03	TL92F	29-03-2015	29-03-2013	98,500			
103		EO TUNISIE LEASING 2009/2 Variable 5ans AP TMM+0,625% j. 29/03	TL92V	29-03-2015	29-03-2013	100,000			
104		EO TUNISIE LEASING 2010/1 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 01/06	T101F	01-06-2015	01-06-2013	100,000			
105		EO TUNISIE LEASING 2010/1 Variable 5ans AP TMM+0,625% j. 01/06	T101V	01-06-2015	01-06-2013	100,000			
106		EO TUNISIE LEASING 2010/2 Fixe 5ans AP à 5,375% j. 17/11	TL10F	17-11-2015	17-11-2012	100,000			
107		EO TUNISIE LEASING 2010/2 Variable 5ans AP TMM+0,75% j. 17/11	TL10V	17-11-2015	17-11-2012	100,000			
108		EO TUNISIE LEASING 2010 Subordonné Fixe 5ans AP à 5,7% j. 28/02	T105F	28-02-2016	28-02-2013	100,000			
109		EO TUNISIE LEASING 2010 Subordonné Variable 5ans AP TMM+1,10% j. 28/02	T105V	28-02-2016	28-02-2013	100,000			
110		EO TUNISIE LEASING 2011/1 Fixe 5ans AP à 5,75% j. 10/06	T111F	10-06-2016	10-06-2013	100,000	98,500	98,500	1,153
111		EO TUNISIE LEASING 2011/1 Variable 5ans AP TMM+0,90% j. 10/06	T111V	10-06-2016	10-06-2013	100,000			
112		EO TUNISIE LEASING 2011/2 Fixe 5ans AP à 5,95% j. 29/10	T112F	29-10-2016	29-10-2012	100,000			
113		EO TUNISIE LEASING 2011/2 Variable 5ans AP TMM+1,25% j. 29/10	T112V	29-10-2016	29-10-2012	100,000			
114		EO TUNISIE LEASING 2011/3 Fixe 5ans AP à 5,85% j. 29/01	T113F	29-01-2017	29-01-2013	100,000			
115		EO TUNISIE LEASING 2011/3 Variable 5ans AP TMM+1,35% j. 29/01	T113V	29-01-2017	29-01-2013	100,000			
116		EO TUNISIE LEASING 2012/1 Fixe 5ans AP à 6,15% j. 29/05	T21AF	29-05-2017	29-05-2013	100,000			
117		EO TUNISIE LEASING 2012/1 Variable 5ans AP TMM+1,75% j. 29/05	T21AV	29-05-2017	29-05-2013	100,000			
118		EO TUNISIE LEASING 2012/1 Fixe 7ans AP à 6,25% 2 ans de franchise j. 29/05	T21BF	29-05-2017	29-05-2013	100,000			
119		EO TUNISIE LEASING 2012/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 6,30% j. 15/01	T22AF	15-01-2018		100,000			
120		EO TUNISIE LEASING 2012/2 Catégorie A Variable 5ans AP TMM+1,75% j. 15/01	T22AV	15-01-2018		100,000			
121		EO TUNISIE LEASING 2012/2 Catégorie B Fixe 7ans AP à 6,40% 2 ans de franchise j. 15/01	T22BF	15-01-2020		100,000			
122		EO TUNISIE LEASING 2013 Subordonné Fixe 5ans AP à 7% j. 02/05	T135F	02-05-2018		100,000			
123		EO TUNISIE LEASING 2013 Subordonné Variable 5ans AP TMM+2,25% j. 02/05	T135V	02-05-2018		100,000			
124	UBCI	EO UBCI 2013 7ans AP à 6,8% 2 ans de franchise j. 31/05	OBC13	31-05-2020		100,000			
125	STB	EO STB 2008-1 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05	STB8B	15-05-2024	15-05-2013	100,000			
126		EO STB 2008-1 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05	STB8C	15-05-2028	15-05-2013	100,000			
127		EO STB 2008-1 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05	STB8D	15-05-2033	15-05-2013	100,000			
128		EO STB 2008-2 16ans AP à 6,5% j. 18/02	STB82	18-02-2025	18-02-2013	101,760			
129		EO STB- 2010/1 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,70% j. 23/03	SB10A	23-03-2020	23-03-2013	100,000			
130		EO STB- 2010/1 Catégorie B 15ans AP à 5,30% j. 23/03	SB10B	23-03-2025	23-03-2013	100,000			
131		EO STB Subordonné 2011 Fixe 7ans AP à 6,1% j. 27/01	SB11F	27-01-2019	27-01-2013	100,000			
132		EO STB Subordonné 2011 Variable 10ans AP à TMM+1,3% j. 27/01	SB11V	27-01-2022	27-01-2013	100,000			
133	BNA	EO Subordonné BNA 2009 15ans AP à 5,4% j. 07/04	BNA9S	07-04-2024	07-04-2013	100,000			
134	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01	OAB6	29-01-2017	29-01-2013	100,000			
135		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05	ABS8A	21-05-2023	21-05-2013	100,000			
136		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05	ABS8B	21-05-2028	21-05-2013	100,000			
137		EO AMEN BANK Subordonné 2009 Fixe 15ans AP à 5,45% j. 30/09	ABS9F	30-09-2024	30-09-2013	100,000			
138		EO AMEN BANK Subordonné 2009 Variable 15ans AP à TMM+0,85% j. 30/09	ABS9V	30-09-2024	30-09-2013	100,000			
139		EO AMEN BANK Subordonné 2010 Variable 15ans AP TMM+0,85% j. 31/08	AB825	31-08-2025	31-08-2012	100,000			
140		EO AMEN BANK Subordonné 2011/1 Fixe 10ans AP à 6,1% j. 26/09	A111F	26-09-2021	26-09-2013	100,000			
141		EO AMEN BANK Subordonné 2011/1 Variable 10ans AP à TMM+1% j. 26/09	A111V	26-09-2021	26-09-2013	100,000			
142		EO AMEN BANK Subordonné 2012 Fixe 10ans AP à 6,25% j. 17/09	ABS2F	17-09-2022	17-09-2013	100,000	98,500	98,500	0,354
143		EO AMEN BANK Subordonné 2012 Variable 10ans AP à TMM+1,30% j. 17/09	ABS2V	17-09-2022	17-09-2013	100,000			
144	ATB	EO ATB- 2007 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,75% j. 25/05	ATB7A	25-05-2017	25-05-2013	100,000			
145		EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05	ATB7B						

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE	ECHÉANCE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
				ECHÉANCE	PRECEDENTE					INDICATEUR	SEUIL EN %
LES EMPRUNTS - SUITE											
161	CIL	EO Subordonné CIL Fixe 10ans AP à 7,25% 5 ans de franchise j. 15/01	CL8SF	15-01-2019	15-01-2013	100,000					
162		EO Subordonné CIL Variable 10ans AP à TMM+1,5% 5 ans de franchise j. 15/01	CL8SV	15-01-2019	15-01-2013	100,000					
163		EO CIL 2009 / 1 Fixe Sans AP à 5,5% j. 20/07	CL91F	20-07-2014	20-07-2013	100,000					
164		EO CIL 2009 / 1 Variable Sans AP à TMM+1% j. 20/07	CL91V	20-07-2014	20-07-2013	100,000					
165		EO CIL 2009 / 2 Fixe Sans AP à 5,375% j. 15/09	CL92F	15-09-2014	15-09-2013	100,000					
166		EO CIL 2009 / 2 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 15/09	CL92V	15-09-2014	15-09-2013	101,120					
167		EO CIL 2009 / 3 Fixe Sans AP à 5,25% j. 29/01	CL93F	29-01-2015	29-01-2013	100,000					
168		EO CIL 2009 / 3 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 29/01	CL93V	29-01-2015	29-01-2013	100,000					
169		EO CIL 2010 / 1 Fixe Sans AP à 5,25% j. 30/07	C101F	30-07-2015	30-07-2013	100,000					
170		EO CIL 2010 / 1 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 30/07	C101V	30-07-2015	30-07-2013	100,000					
171		EO CIL 2010 / 2 Fixe Sans AP à 5,375% j. 03/11	CL02F	03-11-2015	03-11-2012	100,000					
172		EO CIL 2010 / 2 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 03/11	CL02V	03-11-2015	03-11-2012	100,000					
173		EO CIL 2011 / 1 Fixe Sans AP à 5,5% j. 15/02	CL11F	15-02-2016	15-02-2013	100,000					
174		EO CIL 2011 / 1 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 15/02	CL11V	15-02-2016	15-02-2013	100,000					
175		EO CIL 2012 / 1 Fixe Sans AP à 6,0% j. 30/03	CL12I	30-03-2017	30-03-2013	100,000					
176	BTKD	EO BTK 2009 Catégorie A 7ans AP à TMM+0,50% j. 26/02	BTK9A	26-02-2017	26-02-2013	100,000					
177		EO BTK 2009 Catégorie B 10ans AP à TMM+0,70% j. 26/02	BTK9B	26-02-2020	26-02-2013	100,000					
178		EO BTK 2009 Catégorie C 15ans AP à TMM+0,80% j. 26/02	BTK9C	26-02-2025	26-02-2013	100,000					
179		EO BTK 2009 Catégorie D 20ans AP à 5,85% j. 26/02	BTK9D	26-02-2030	26-02-2013	100,000					
180		EO BTK 2012/1 Fixe 7ans AP à 6,30% j. 15/11	BTK2F	15-11-2019		100,000					
181		EO BTK 2012/1 Variable 7ans AP à TMM+1,75% j. 15/11	BTK2V	15-11-2017		100,000					
182	ATL	EO ATL 2008 Subordonné Fixe 10ans AP à 7% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8F	22-08-2018	22-08-2013	100,000					
183		EO ATL 2008 Subordonné Variable 10ans AP à TMM+ 1,5% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8V	22-08-2018	22-08-2013	100,000					
184		EO ATL 2009 5ans AP à 5,5% j. 05/05	ATL9	05-05-2014	05-05-2013	100,000					
185		EO ATL 2009-2 Fixe 7ans AP à 5,25% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92F	25-09-2016	25-09-2013	100,000					
186		EO ATL 2009-2 Variable 7ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92V	25-09-2016	25-09-2013	100,000					
187		EO ATL 2009-3 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 30/12	AT93F	30-12-2014	30-12-2012	100,000					
188		EO ATL 2009-3 Variable 5ans AP à TMM+0,625% j. 30/12	AT93V	30-12-2014	30-12-2012	100,000					
189		EO ATL 2010-1 Fixe 5ans AP à 5,25% j. 09/08	AT01F	09-08-2015	09-08-2013	100,000					
190		EO ATL 2010-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 09/08	AT01V	09-08-2015	09-08-2013	100,000					
191		EO ATL 2010-2 Fixe 7ans AP à 5,5% 2 ans de franchise j. 30/12	AT02F	30-12-2017	30-12-2012	100,000					
192		EO ATL 2010-2 Variable 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 30/12	AT02V	30-12-2017	30-12-2012	100,000					
193		EO ATL 2011 7ans AP à 6,25% 2 ans de franchise j. 13/02	ATL1I	13-02-2019	13-02-2013	97,700					
194		EO ATL 2012-1 Fixe 5ans AP à 6,15% j. 31/05	ATL2I	31-05-2017	31-05-2013	100,000					
195		EO ATL 2013-1 Fixe 7ans AP à 6,8% 2 ans de franchise j. 22/04	AT31F	22-04-2020		100,000					
196		EO ATL 2013-1 Variable 7ans AP à TMM+1,90% 2 ans de franchise j. 22/04	AT31V	22-04-2020		100,000					
197	Meublalex	EO Meublalex 2008 Tr A 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8A	28-08-2016	28-08-2013	100,000					
198		EO Meublalex 2008 Tr B 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8B	28-08-2016	28-08-2013	100,000					
199		EO Meublalex 2008 Tr C 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8C	28-08-2016	28-08-2013	100,000					
200		EO Meublalex 2008 Tr D 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8D	28-08-2016	28-08-2013	100,000					
201		EO Meublalex 2008 Tr E 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8E	28-08-2016	28-08-2013	100,000					
202		EO Meublalex 2008 Tr F 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8F	28-08-2016	28-08-2013	100,000					
203		EO Meublalex 2008 Tr G 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8G	28-08-2016	28-08-2013	100,000					
204	ATTIJARI	EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2009 Fixe 5ans IF à 5,5% j. 25/01	TJL9F	25-01-2015	25-01-2013	100,000					
205	LEASING	EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2009 Variable 5ans IF à TMM+1,0% j. 25/01	TJL9V	25-01-2015	25-01-2013	100,000					
206		EO ATTIJARI LEASING 2010-1 Fixe 5ans AP à 5,3% j. 15/09	JL01F	15-09-2015	15-09-2013	100,000					
207		EO ATTIJARI LEASING 2010-1 Variable 5ans AP à TMM+1,0% j. 15/09	JL01V	15-09-2015	15-09-2013	100,000					
208		EO ATTIJARI LEASING 2011 5ans AP à 6,0% j. 13/01	TJL1I	13-01-2017	13-01-2013	98,300					
209		EO ATTIJARI LEASING 2012/1 5ans AP à 6,25% j. 31/05	JL21B	31-05-2017	31-05-2013	100,000					
210		EO ATTIJARI LEASING 2012/1 7ans AP à 6,35% 2 ans de franchise j. 31/05	JL21C	31-05-2019	31-05-2013	100,000					
211		EO ATTIJARI LEASING 2012/2 Variable 5ans AP à TMM+1,80% j. 18/12	JL22A	18-12-2017		100,000					
212		EO ATTIJARI LEASING 2012/2 5ans AP à 6,30% j. 18/12	JL22B	18-12-2017		100,000					
213		EO ATTIJARI LEASING 2012/2 7ans AP à 6,40% j. 18/12	JL22C	18-12-2019		100,000					
214	MOD. LEASING	EO MODERN LEASING 2012 7ans AP à 6,50% 2 ans de franchise j. 18/02	ML12F	18-02-2020		100,000					
215	AIL	EO AIL 2009 / 1 5ans AP 6,5% j. 23/02	AIL9I	23-02-2014	23-02-2013	100,000					
216		EO AIL 2010 / 1 5ans AP 5,25% j. 08/04	AIL10I	08-04-2015	08-04-2013	100,000					
217		EO AIL 2011 / 1 5ans AP 5,75% j. 28/04	AIL11I	28-04-2016	28-04-2013	100,000					
218		EO AIL 2012 / 1 Fixe 5ans AP 6% j. 15/05	AIL21F	15-05-2017	15-05-2013	100,000					
219		EO AIL 2012 / 1 Variable 5ans AP à TMM+1,5% j. 15/05	AIL21V	15-05-2017	15-05-2013	100,000					
220		EO AIL 2013 / 1 Fixe 5ans AP 7% j. 31/05	AIL31F	31-05-2018		100,000					
221		EO AIL 2013 / 1 Variable 5ans AP à TMM+2,25% j. 31/05	AIL31V	31-05-2018		100,000					
222	PANOBOIS	EO PANOBOIS 2007 Tr. A Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7A	10-04-2015	10-04-2013	100,000					
223		EO PANOBOIS 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7B	10-04-2015	10-04-2013	100,000					
224		EO PANOBOIS 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7C	10-04-2015	10-04-2013	100,000					
225		EO UNIFACTOR 2010 Fixe 5ans AP à 5,5% j. Le 04/02	UF10F	04-02-2016	04-02-2013	100,000					
226	FACTORING	EO UNIFACTOR 2010 Variable Sans AP à TMM+1% j. Le 04/02	UF10V	04-02-2016	04-02-2013	100,000					
227	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2010 Fixe 5ans AP à 5,45% j. 10/01	ELW10	10-01-2016	10-01-2013	100,000					
228	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2010 Variable 5ans AP à TMM+0,775% j. 10/01	ELW1V	10-01-2016	10-01-2013	100,000					
229	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7A	21-09-2014	21-09-2013	100,000					
230	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7B	21-09-2014	21-09-2013	100,000					
231	-STM-	EO STM 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7C	21-09-2014	21-09-2013	100,000					
232		EO STM 2007 Tr. D Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7D	21-09-2014	21-09-2013	100,000					
233		EO STM 2007 Tr. E Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7E	21-09-2014	21-09-2013	100,000					
234	Hannibal Lease	EO HL 2009-1 Fixe 5ans AP à 5,75% j. 07/08	HL91F	07-08-2014	07-08-2013	100,000					
235		EO HL 2009-1 Variable 5ans AP à TMM+1,5% j. 07/08	HL91V	07-08-2014	07-08-2013	100,000					
236		EO HL 2009-2 Fixe 5ans AP à 5,5% j. 25/09	HL92F	25-09-2014	25-09-2013	100,000					
237		EO HL 2009-2 Variable 5ans AP à TMM+1% j. 25/09	HL92V	25-09-2014	25-09-2013	100,000					
248		EO HL 2010-1 Fixe 5ans AP à 5,25% j. 18/06	HL01F	18-06-2015	18-06-2013	100,000					
239		EO HL 2010-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 18/06	HL01V	18-06-2015	18-06-2013	100,000					
240		EO HL 2010-2 Fixe 5ans AP à 5,45% j. 26/11	HL02F	26-11-2015	26-11-2012	100,000					
241		EO HL 2010-2 Variable 5ans AP à TMM+0,775% j. 26/11	HL02V	26-11-2015	26-11-2012	100,000					
242		EO HL 2012-1 Fixe 5ans AP à 6,75% j. 28/09	HL21F	28-09-2017	28-09-2013	100,000					
243		EO HL 2012-1 Variable 5ans AP à TMM+2% j. 28/09	HL21V	28-09-2017	28-09-2013	100,000					
244		EO HL 2013-1 Fixe 5ans AP à 6,9% j. 17/05	HL31F	17-05-2018		100,000					
245		EO HL 2013-1 Variable 5ans AP à TMM+1,90% j. 17/05	HL31V	17-05-2018		100,000					
246	Société	EO SIHM 2008 Tr A Gar. ATTIJARI BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8A	12-09-2015	12-09-2013	100,000					
247	d'investissement	EO SIHM 2008 Tr B Gar. STB 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8B	1							

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
262				MONOPRIX (da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	7,190				
263				MONOPRIX (da. 1/2. 10/06/2011 - MNP11)	15,760				
264				MONOPRIX (da. 1/5. 04/06/2012 - MNP12)	5,190				
265				SFBT (da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	11,430				
266				SFBT (da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	8,570				
267				SFBT (da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	19,990				
268				SFBT (da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	13,330				
269				SFBT (da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	2,050				
270				SFBT (da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	1,760				
271				SFBT (da. 5 / 56. 12/05/2010 - SFB10)	1,820				
272				SFBT (da. 5 / 61. 30/03/2011 - SFB11)	1,500	1,620	1,620		
273				SFBT (da. 10/66. 03/07/2012 - SFB12)	2,250	1,610	1,610		
274				SFBT (da. 1/19. 28/05/2013 - SFB13)	0,710				
275				TUNISAIR (da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	2,020				
276				TUNISAIR (da. 1/10. cp. 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,240				
277				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,220				
278				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,200				
279				TUNISAIR (da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,180	0,010	0,010		
280				TUNISAIR (da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,080	0,010	0,010		
281				TUNISAIR (da. 1/5. 01/09/2008 - TAI08)	0,270				
282				TUNISAIR (da. 1/11. 17/07/2009 - TAI09)	0,110	0,010	0,010		
283				SPDIT (da. 1/24. 03/05/2012 - SPD12)	0,360				
284				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	1,110				
285				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,270				
286				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,210				
287				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,200				
288				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,380				
289				AMS (da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	1,000				
290				AMS (da. 1/5. 03/04/2013 - AMS13)	1,500				
291				ATTIJARI BANK (da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	1,110			H	
292				ATTIJARI BANK (da. 1/25. cp. 39. 01/09/1997 - TJA39)	0,710				
293				BIAT (da. 4/60. cp. 32. 16/02/1998 - BIA32)	4,810				
294				BIAT (da. 1/24. cp. 36. 31/12/1999 - BIA36)	2,890				
295				BH (da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	0,920				
296				BH (da. 1/20. cp. 12. 15/09/1999 - BH12)	0,830				
297				BH (da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	0,640				
298				BH (da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	0,990				
299				Tunisie Leasing (da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	2,980				
300				Tunisie Leasing (da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	11,320				
301				Tunisie Leasing (da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	7,550				
302				Tunisie Leasing (da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	5,390				
303				Tunisie Leasing (da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	4,040				
304				Tunisie Leasing (da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,510				
305				Tunisie Leasing (da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,490				
306				Tunisie Leasing (da. 1/57. 02/03/2009 - TLS09)	0,470				
307				Tunisie Leasing (da. 1/68. 30/12/2009 - TLS92)	0,390				
308				Tunisie Leasing (da. 1/69. 01/02/2010 - TLS10)	0,360				
309				Tunisie Leasing (da. 3/80. 01/02/2013 - TLS13)	0,790				
310				BT (da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	2,900				
311				BT (da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	9,360				
312				BT (da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	3,900				
313				BT (da. 1/2. 23/05/2006 - BTDA6)	9,100				
314				BT (da. 1/2. 10/06/2009 - BTDA9)	4,980	4,600	4,600		
315				BT (da. 1/3. 28/06/2013 - BT13)	2,970			H	
316				Air Liquide Tunisie (da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	259,430				
317				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	148,240				
318				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	127,070				
319				Air Liquide Tunisie (da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	84,710				
320				Air Liquide Tunisie (da. 1/10. 07/09/2004 - ALQ04)	61,610				
321				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 06/09/2005 - ALQ05)	47,390				
322				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 07/09/2006 - ALQ06)	43,740				
323				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 03/09/2007 - ALQ07)	40,380				
324				Air Liquide Tunisie (da. 1/11. 03/09/2008 - ALQ08)	40,380				
325				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 03/09/2009 - ALQ09)	33,360				
326				Air Liquide Tunisie (da. 1/11. 06/09/2010 - ALQ10)	32,550				
327				Air Liquide Tunisie (da. 1/11. 05/09/2011 - ALQ11)	28,960				
328				Air Liquide Tunisie (da. 1/15. 03/09/2012 - ALQ12)	19,610				
329				Air Liquide Tunisie (da. 1/11. 02/09/2013 - ALQ13)	24,090	20,610	20,610		
330				UBCI (da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	11,110				
331				UBCI (da. 3/7. 01/07/2004 - UBC04)	20,000				
332				UBCI (da. 1/2. 15/07/2010 - UBC10)	14,510				
333				BNA (da. 1/10. 04/05/2009 - BNA09)	1,020				
334				AMEN BANK (da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	3,950				
335				AMEN BANK (da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	3,950				
336				AMEN BANK (da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	3,400				
337				AMEN BANK (da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	1,490				
338				AMEN BANK (da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	1,570				
339				AMEN BANK (da. 3/37. 28/12/2009 - ABDA9)	2,820				
340				AMEN BANK (da. 1/10. 11/06/2013 - AB13)	2,920				
341	5			AMEN BANK AN j. 12/06/2013 ABAN3	2,970	2,840	2,840		
342				ATB (da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	29,710				
343				ATB (da. 1/10. 15/12/2008 - ATB08)	0,870				
344				ATB (da. 1/16. 16/12/2010 - ATB10)	0,540				
345				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	0,300				
346				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - ALK04)	5,820				
347				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - ALK03)	5,290				
348	10			ICF NS Lib 75% j. 01/01/2012 ICFNS	4,810				
349				SIMPAR (da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	18,780				
350				SIMPAR (da. 1/6. 01/07/2008 - SIM08)	13,420				
351				SIMPAR (da. 1/7. 01/07/2010 - SIM10)	9,560				
352				SIMPAR (da. 1/8. 02/07/2012 - SIM12)	7,190				
353				CIL (da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	8,230				
354				CIL (da. 1/5. 30/12/2008 - CIL08)	5,370				
355				CIL (da. 1/3. 11/06/2010 - CIL10)	6,530				
356				CIL (da. 1/4. 03/06/2011 - CIL11)	3,770	2,500	2,500		
357				ATL (da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	0,730				
358				ATL (da. 2/17. 26/11/2012 - ATL12)	0,140			H	
359				PGH (da. 2/25. 23/06/2011 - PGH11)	0,470				
360				STIP (da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,170			B	
361				SMG (da. 1 / 2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	15,450				
362				SOTETEL (da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	1,350				
363				SOTETEL (da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	1,350				
364				SOTETEL (da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	1,130				
365				SOTETEL (da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	0,510				
366				SOTETEL (da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	0,220				
367				SOTUVER (da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	0,700				
368				SOTUVER (da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	0,640				
369				SOTUVER (da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	1,300				
370				SOTUVER (da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	3,410	2,500	2,500		
371				SOTUVER (da. 10/31. 16/07/2012 - STV12)	2,580	0,270	0,270		
372				SOTUVER (da. 1/7. 18/07/2013 - STV13)	0,970				
373				SOTUMAG (da. 1/3. 05/07/2010 - MGR10)	0,610				
374				SIAME (da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	1,470				
375				SIAME (da. 1/10. cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,290				
376				SIAME (da. 1/8. cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,330				
377				SIAME (da. 1/25. 28/07/2004 - SIA04)	0,100				
378				ATTIJARI LEASING Action Rompue - TJLR	6,920				
379				STEQ (da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	2,820				
380				ELECTROSTAR (da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	2,240				
381				SOTRAPIL (da. 1/10. 24/07/2003 - SPL3)	1,360				
382				SOTRAPIL (da. 1/10. 01/08/2007 - SPL7)	1,230				
383				SOTRAPIL (da. 1/25. 30/12/2008 - SPL8)	0,470				
384				SOTRAPIL (da. 1/20. 02/07/2012 - SPL12)	0,490				
385				SOTRAPIL (da. 1/33. 01/07/2013 - SPL13)	0,290				
386				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,610				
387				SOMOCER (da. 1/10. 21/07/2008 - SOMC8)	0,390				
388				SOMOCER (da. 1/20. 20/07/2009 - SOMC9)	0,180				
389				SOMOCER (da. 1/10. 26/12/2011 - SOM11)	0,330				
390				SOMOCER (da. 1/45. 21/12/2012 - SOM12)	0,070	0,060	0,060		

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
391				GIF FILTER SA (da. 1/10. 03/06/2008 - GIF08)	0,860				
392				GIF FILTER SA (da. 1/11. 16/02/2009 - GIF09)	0,700				
393				GIF FILTER SA (da. 1/4. 20/07/2011 - GIF11)	1,480				
394				GIF FILTER SA (da. 1/5. 10/12/2012 - GIF12)	0,960				
395				GIF FILTER SA (da. 27/1000. 08/07/2013 - GIF13)	0,120	0,120	0,120	B	
396				ASSAD (da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,500				
397				ASSAD (da. 1/4. 15/06/2009 - ASS09)	2,640				
398				ASSAD (da. 1/10. 02/06/2010 - ASS10)	0,930				
399				ASSAD (da. 1/22. 20/06/2011 - ASS11)	0,390				
400				ASSAD (da. 1/23. 01/08/2012 - ASS12)	0,340				
401				SITS (da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,350				
402				SOKNA (da. 1/5. 02/07/2012 - SOK12)	1,740				
403				ADWYA (da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	1,060				
404				ADWYA (da. 1/5. 09/08/2012 - ADW12)	1,610				
405				TPR (da. 1/1/49. 20/06/2008 - TPR08)	0,570				
406				TPR (da. 1/8. 20/05/2009 - TPR09)	0,820				
407				TPR (da. 1/36. 25/05/2010 - TPR10)	0,170				
408				TPR (da. 5/37. 15/06/2011 - TPR11)	0,710				
409				TPR (da. 1/21. 25/06/2012 - TPR12)	0,230	0,010	0,010		
410				TPR (da. 1/44. 25/06/2013 - TPR13)	0,100	0,090	0,090		
411				SOPAT (da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,140				
412				SOPAT (da. 1/10. 14/02/2013 - SOP13)	0,220				
413				ARTES (da. 1/4. 23/07/2012 - ART12)	2,080				
414				ARTES (da. 1/5. 04/03/2013 - ART13)	1,300	1,130	1,130		
415				Carthage Cement (da. 1/52. 20/12/2010 - CC10)	0,080				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

HORS -COTE

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
416	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	9,460				
417	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	9,000				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPO N	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
34	1/6	15-08-94		DROITS D'ATTRIBUTION	6.000				
27				ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				5.420				
33	1/4	01-01-86			3.250				
41	1/11	01-10-91			1.080				
45	1/20	15-02-94			0.570				
49	1/30	02-05-95			0.370				
29	3/50	03-08-92		Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	0.900				
132	2/5				0.900				
138	1/10	29-07-05			0.900				
141	1/10	19-08-05			0.900				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

MARCHÉ HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
TRANSACTIONS PROGRAMMEES									
OFFRES SANS CONTREPARTIE									
Sté Touristique Hôtelière et Balnéaire MARHABA	10			200.000		600		31-10-2013	

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS D'OUVERTURE DE L'OFFRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE «BEST LEASE»

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « BEST LEASE » AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA BOURSE :

La Bourse a donné, en date du 25/06/2013, son accord de principe quant à l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis des 20 000 000 d'actions constituant le capital actuel, ainsi que des 10 000 000 d'actions nouvelles souscrites à émettre dans le cadre de l'offre, soit au total 30 000 000 d'actions de nominal un (1) dinar chacune.

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale : Best Lease

Siège social : 54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle Ville 1002 Tunis.

Forme juridique : Société Anonyme.

Législation particulière applicable: La société est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 Mai 2006. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi n°94-90 du 26 Juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

Date de constitution : 14/04/1999

Capital social : 20 000 000 dinars, divisé en 20 000 000 actions de valeur nominale 1 dinar entièrement libérées.

Objet social : La société a pour objet la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole et ou services. La société peut également réaliser toute opération financière, industrielle ou commerciale ou projet en relation directe ou indirecte avec le leasing.

Généralement, la société peut effectuer toute opération financière, industrielle, commerciale, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus cité.

PRESENTATION DE L'OFFRE

Décision ayant autorisé l'opération :

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 16/03/2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «Best Lease» tenue le 19/04/2013 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse.

Autorisation d'augmentation du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19/04/2013 a décidé d'augmenter le capital social de la société « Best Lease » d'un montant de 10MD pour le porter à 30MD et ce par l'émission de 10000000 actions nouvelles à souscrire en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre de l'introduction de la société sur le marché principal de la Bourse de Tunis.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour fixer le prix d'émission, les modalités et conditions de cette augmentation de capital et remplir d'une manière générale toutes les formalités nécessaires pour la réalisation de l'augmentation en vue de son introduction en bourse.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'AGE du 19/04/2013, le Conseil d'Administration dans sa réunion du 09/07/2013 a décidé de fixer le prix d'émission des nouvelles actions à 2,100D (soit 1D de nominal et 1,100D de prime d'émission) avec une jouissance en dividende à partir du 1^{er} janvier 2013.

Droit Préférentiel de Souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « Best Lease » réunie le 19/04/2013 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation du capital projetée à de nouveaux souscripteurs. En conséquence de cette décision, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription dans l'augmentation de capital au profit de nouveaux souscripteurs. Cette renonciation s'est traduite par la suppression de ces droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Actions offertes au public :

L'opération d'introduction des actions Best Lease à la cote de la bourse se fera par la mise sur le marché dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique de 10 000 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 dinar chacune représentant **33,33% du capital** après la réalisation de ladite augmentation.

L'émission se fera par le moyen de :

- **Une Offre à Prix Ferme de 4 000 000 actions** représentant 40% du total des actions à émettre en numéraire, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
- Un Placement Garanti (conformément aux dispositions de l'article 56 nouveau du Règlement Général de la Bourse) auprès d'investisseurs avertis locaux agissant pour compte propre (tels que définis ci-après*) de **6000 000 actions** représentant 60% du total des actions à émettre en numéraire, centralisée auprès de la BNA Capitaux, intermédiaire en bourse.

Les souscripteurs à ce placement s'engagent à ne pas céder 75% de leurs titres en Bourse pendant une période de 12 mois à partir de la date de la première cotation en Bourse.

(*) Sont considérés **investisseurs avertis** lorsqu'ils agissent pour compte propre :

- Les institutions financières internationales et régionales;
- La Caisse de Dépôts et de Consignations ;
- Les établissements de crédit ;
- Les sociétés d'investissement ;
- Les Organismes des Placement Collectif en Valeurs Mobilières ;
- Les compagnies d'assurance et de réassurance ;
- Les sociétés de gestion de portefeuille de valeurs mobilières ;
- Toute société qui remplit au moins deux des trois conditions suivantes :
 - ✓ Effectif moyen annuel supérieur à 200 personnes ;
 - ✓ Total du bilan supérieur à 20MD ;
 - ✓ Chiffre d'affaires ou recettes nettes supérieures à 40MD.

2- Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **28/08/2013 au 27/09/2013 inclus**.

La réception des demandes de souscription dans le cadre du Placement Garanti se fera à partir du 28/08/2013. Etant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Garanti pourrait être clos par anticipation sans préavis et dans tous les cas au plus tard le 27/09/2013.

3- Date de jouissance des actions

Les actions nouvelles, émises dans le cadre de cette Offre, porteront jouissance en dividende à partir du 01/01/2013.

4- Modalités de paiement du prix

Pour la présente offre, le prix de l'action «Best Lease», tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à **2,100D**.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la société «Best Lease» dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le montant de l'augmentation de capital est versé dans le compte indisponible n° 32000788115002926116 ouvert auprès d'Al Baraka Bank conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

Le règlement des demandes de souscription par les investisseurs avertis locaux agissant pour compte propre désirant souscrire à des actions «Best Lease» dans le cadre du Placement Garanti s'effectue auprès de la BNA Capitaux au comptant au moment de la demande de souscription.

5- Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société « Best Lease » exprimées dans le cadre de cette Offre à Prix Ferme.

L'intermédiaire en bourse BNA Capitaux est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions « Best Lease » exprimées dans le cadre du Placement Garanti.

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital est versé dans le compte indisponible n° 32000788115002926116 ouvert auprès d'Al Baraka Bank conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'offre porte sur 10 000 000 actions, soit 33,33% du capital social après réalisation de l'augmentation du capital telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19/04/2013.

Le placement des titres auprès du public se fera selon la procédure d'Offre à Prix Ferme et d'un Placement Garanti.

6-1- Offre à Prix Ferme :

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 4 000 000 actions Best Lease à émettre en numéraire seront offertes et réparties en 3 catégories :

Catégorie A : 1,25% des actions offertes, soit **50 000 actions** seront réservées au personnel de la société «Best Lease ». Etant précisé que les souscripteurs à cette catégorie ne doivent pas souscrire dans les autres catégories. **La souscription à cette catégorie sera centralisée chez l'intermédiaire en bourse BNA Capitaux.**

Catégorie B : 60% des actions offertes, soit **2 400 000 actions** seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et aux institutionnels tunisiens et/ou étrangers, sollicitant au minimum 10 001 actions et au maximum 150 000 actions pour les non institutionnels, soit 0,5% du capital après augmentation, et 1 500 000 actions pour les institutionnels, soit 5% du capital après augmentation.

Catégorie C : 38,75% des actions offertes, soit **1 550 000 actions** seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et aux institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 10 000 actions.

Etant précisé que les investisseurs qui auront à souscrire dans l'une de ces catégories ne peuvent pas souscrire au Placement Garanti et inversement.

Les OPCVM souscripteurs parmi les catégories B ou C doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que définis au niveau de l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal;
- Pour les personnes morales tunisiennes: la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce ;
- Pour les OPCVM : la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire;

- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM: la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;

- Pour les étrangers: le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépeuillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à cinquante (50) actions ni supérieur à 0,5% du capital social après augmentation, soit 150 000 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social, soit 1 500 000 actions pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les demandes de souscription pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de souscription. Tout non-respect de cette condition entraîne la nullité de la demande de souscription.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande de souscription qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé ;
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps, sera acceptée par la commission de dépeuillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et couverture en fonds des demandes de souscription émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Mode de répartition des titres et modalités de satisfaction des demandes de souscription

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 4 000 000 actions « Best Lease » à émettre en numéraire seront réparties en trois (3) catégories :

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

Pour la catégorie B : Les demandes de souscription seront **satisfaites au prorata** sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépeuillement, dans la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital après augmentation pour les non institutionnels.

Pour la catégorie C : Les demandes de souscription seront **satisfaites également** par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépeuillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera **affecté en priorité à la catégorie B puis C**.

Transmission des demandes et centralisation :

Les intermédiaires en Bourse établissent **par catégories** les états des demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, selon les modèles établis par la Bourse.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT les états des demandes de souscription et les supports informatiques correspondants (CD) au plus tard le **mardi 1^{er} octobre 2013 à 17h00**.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Ouverture des plis et dépeuillement :

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, seront communiqués sous plis fermés, le **mercredi 02 octobre 2013**, par la Bourse à la commission de dépeuillement composée de représentants de la BVMT, de BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépeuillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

6-2- Placement Garanti

Dans le cadre du Placement Garanti (conformément aux dispositions de l'article 56 nouveau du Règlement Général de la Bourse), **6 000 000 actions** «Best Lease» à émettre en numéraire seront offertes à des investisseurs avertis locaux agissant pour compte propre et désirant acquérir au maximum :

- 1 500 000 actions, représentant 5% du capital après augmentation pour les institutionnels ;
- 150 000 actions, représentant 0,5% du capital après augmentation pour les non institutionnels.

Le placement garanti sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les souscripteurs à ce placement s'engagent à **ne pas céder 75% de leurs titres** en Bourse pendant une période de 12 mois à partir de la date de la première cotation en Bourse.

Les souscripteurs dans le cadre du Placement Garanti n'auront pas le droit de souscrire dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du placement garanti pourraient être affectés à la catégorie B, puis C de l'Offre à Prix Ferme.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS D'OUVERTURE DE L'OFFRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE «BEST LEASE»

Transmission des demandes:

A l'issue de l'opération de Placement, BNA Capitaux - intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de BNA Capitaux et comporter son cachet.

Le résultat du placement fera l'objet d'un avis publié aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF, le jour de la déclaration du résultat de l'Offre.

Soumission et vérification des demandes :

L'état récapitulatif relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti sera communiqué sous pli fermé par la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence de souscription dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès verbal à cet effet.

7- Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti, le résultat de l'Offre au public fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre, et en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire le nombre de titres attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription sont frappées.

8- Règlement des espèces et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à la STICODEVAM les ordres de ségrégation des quantités souscrites retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de la STICODEVAM.

La STICODEVAM a attribué en date du 07/08/2013 aux actions anciennes de la société « Best Lease », le code ISIN TN0007580012.

La société « Best Lease » s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par la STICODEVAM dès la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse.

9- Cotation des titres

La date d'introduction des titres sur le marché principal de la Cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié au Bulletin Officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis aux bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

10- Avantage fiscal

Il est à signaler que l'article 1^{er} de la loi n° 2010-29 du 07 juin 2010, relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la Bourse, stipule que «Le taux de l'impôt sur les sociétés prévu par le premier et quatrième alinéa du paragraphe I de l'article 49 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés, est réduit à 20% pour les sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis à condition que le taux d'ouverture du capital au public soit au moins égal à 30%, et ce, pendant cinq ans à compter de l'année de l'admission. Cette réduction est accordée aux sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2014».

11- Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité pour une période d'un an à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de «Best Lease», sera établi entre la BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse et les actionnaires de «Best Lease» : Al Tawfik Development House, Arab Leasing International Finance et Al Baraka Bank portant sur **1 000 000 d'actions et 1 000 000D**.

12- Régulation du cours boursier

Les actionnaires de la société « Best Lease » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir auprès de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier, et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Best Lease, 54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle Ville – 1002 Tunis, de BNA Capitaux, intermédiaire en bourse, sis à l'Avenue Tahar HADDAD Les Berges du Lac et sur les sites internet du CMF: www.cmf.org.tn, de la Bourse www.bvmt.com.tn et de BNA Capitaux: www.bnacapitaux.com.tn.

ADMISSION DE LA SOCIETE MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD «MPBS»

Admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 17 septembre 2013, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse des 4 300 000 actions constituant le capital actuel de la société MPBS, ainsi que des 1 850 000 actions nouvelles à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 6 150 000 actions de nominal deux dinars chacune.

Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 1 850 000 actions, soit 30,08% du capital social après augmentation.

Intermédiaire introducteur : TUNISIE VALEURS.

Evaluateur : TUNISIE VALEURS.

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DE LA SOCIETE SOTEMAIL

Admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 05 septembre 2013, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse des 23 000 000 d'actions constituant le capital actuel de la société SOTEMAIL, ainsi que des 3 200 000 actions nouvelles à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 26 200 000 actions de nominal un dinar chacune.

Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 3 200 000 actions, soit 12,2% du capital social après augmentation.

Intermédiaire introducteur : Arab Financial Consultants (AFC).

Evaluateur : AMC ERNST & YOUNG.

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DE LA SOCIETE CITY CARS

Admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 06 juin 2013, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse des 13 500 000 actions constituant le capital actuel de la société City Cars de nominal un dinar chacune.

Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur la cession de 4 050 000 actions anciennes, soit 30,0% du capital social.

Intermédiaire introducteur : AXIS CAPITAL BOURSE.

Evaluateur : AXIS CAPITAL.

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DE LA SOCIETE CELLCOM

Admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 18 juin 2013, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse des 3 531 296 actions constituant le capital actuel de la société CELLCOM, ainsi que des 930 236 actions nouvelles souscrites à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 4 461 532 actions de nominal un dinar chacune.

Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 1 395 354 actions, soit 31,3% du capital social après augmentation.

Intermédiaire introducteur : CGF.

Evaluateur : CAPINVEST PARTNERS.

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DE LA SOCIETE BEST LEASE

Admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse

Lors de sa réunion du 25 juin 2013, le Conseil d'Administration de la Bourse a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse des 20 000 000 d'actions constituant le capital actuel de la société Best Lease, ainsi que des 10 000 000 d'actions nouvelles souscrites à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 30 000 000 d'actions de nominal un dinar chacune.

Diffusion des titres offerts

L'Offre au public porte sur 10 000 000 d'actions, soit 33,33% du capital social après augmentation.

Intermédiaire introducteur : BNA CAPITAUX.

Evaluateur : ECC MAZARS.

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique, ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

AVIS N° 22 DU COMITE DES INDICES BOURSIERS

Le Comité des Indices Boursiers a décidé lors de sa réunion du 25 septembre 2013, de mettre à jour, à partir du 1^{er} octobre 2013, l'échantillon qui compose l'indice TUNINDEX20 comme suit :

> **ONE TECH HOLDING** intègre l'indice avec les caractéristiques ci-après :

NOMBRE DE TITRES ADMIS	FLOTTANT	FACTEUR DE PLAFONNEMENT
53 600 000	30%	1

> et **SERVICOM** quitte l'indice.

Ainsi, l'échantillon de l'indice pour le 4^{ème} trimestre est composé des valeurs suivantes :

N°	VALEUR
1	ADWYA
2	AMEN BANK
3	ARTES
4	ATB
5	ATTIJARI BANK
6	BH
7	BNA
8	BT
9	CARTHAGE CEMENT
10	ENNAKL AUTOMOBILES
11	MAGASIN GENERAL
12	MONOPRIX
13	ONE TECH HOLDING
14	POULINA GP HOLDING
15	SFBT
16	SOMOCER
17	STAR
18	TPR
19	TUNISIE LEASING
20	UIB

Il est rappelé que la composition des indices TUNINDEXprice20 et TNVWAP20 est la même que celle de l'indice TUNINDEX20.

AVIS DES SOCIETES

GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION GIF FILTER SA

La société GIF FILTER porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que ses actionnaires de référence (la société ARTIMO, la société Immodev et la société DALMAS) ont signé en date du 23 Septembre 2013 un Contrat de cession d'un bloc de contrôle de la société GIF FILTER au profit de la société Loukil Investment Group portant sur la totalité de leurs participations soit 6 707 748 actions représentant ainsi 65,32% du capital de GIF FILTER. Le montant global de cette transaction sera de 15,308 Millions de Dinars.

Ladite transaction sera concrétisée à travers un protocole d'accord, signé par les deux parties, indiquant les modalités légales, financières et pratiques.

SOCIETE CARTHAGE CEMENT

La société Carthage Cement porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 08 Octobre 2013 à 10h00 au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE), aux berges du Lac I Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
3. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;
5. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2012 ;
6. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 ;
7. Quitus aux administrateurs ;
8. Affectation du résultat ;
9. Ratification de la cooptation de deux administrateurs ;
10. Renouvellement de mandat ou nomination des commissaires au compte ;
11. Pouvoir pour formalités.

COMMUNIQUE DE BNA CAPITAUX SUR LE PLACEMENT GARANTI DE BEST LEASE

L'intermédiaire en bourse BNA CAPITAUX, annonce la clôture des souscriptions au Placement Garanti de l'augmentation de capital de la société BEST LEASE. Ce placement a été totalement souscrit par 12 investisseurs pour un montant global de 12 600 000 dinars représentant 60% de la levée totale sur le marché financier.

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB -

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 29 Octobre 2013, à 10 heures du matin, à l'Immeuble STB – Rue Hédi Karray- El Menzah- Cité des Sciences « Salle de Conférence » et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture des rapports du conseil d'administration, sur la gestion de la banque et du groupe STB, relatifs à l'exercice 2012 ;
 - 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31.12.2012;
 - 3- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes portant sur les opérations visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001 – 65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi 2006-19;
 - 4- Approbation des rapports du conseil d'administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2012 ;
 - 5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2012;
 - 6- Affectation du résultat de l'exercice 2012 ;
 - 7- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration;
 - 8- Ratification de la décision du conseil d'administration du 25 Mars 2013 portant cooptation et remplacement d'un administrateur représentant l'Etat Tunisien et nomination d'un nouveau Président Directeur Général de la Banque ;
 - 9- Renouvellement de mandats et nomination de nouveaux administrateurs ;
- Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins libérées des versements exigibles, peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligation de remettre à leur mandataire ou le retourner dûment signé, trois jours au moins avant la réunion, à la Direction des Titres, de la Bourse et de la Gestion des Actifs des Patrimoines et des Fortunes de la banque sise au siège social: rue Hédi Nouira - Tunis-
- Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un membre de l'assemblée.
- Les actionnaires seront admis à cette assemblée sur présentation d'une carte nominative établie et délivrée à l'entrée de la salle de réunion.
- Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires à la Direction des Titres, de la Bourse et de la Gestion des Actifs des Patrimoines et des Fortunes de la banque sise au siège social : rue Hédi Nouira - Tunis-, durant le délai légal.
- Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie -UBCI- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, lors de sa réunion du 26 Juillet 2013, de porter le capital social de 80 493 965 Dinars à 100 007 645 Dinars, et ce par incorporation de réserves d'un montant de 19 513 680 Dinars.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration de l'UBCI pour assurer la réalisation de la présente augmentation de capital.

Sur la base de cette décision, le Conseil d'Administration, réuni le 26 septembre 2013 a décidé de procéder à la réalisation de cette augmentation de capital à partir du 14/10/2013.

Modalités de l'augmentation

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de 3 902 736 actions nouvelles gratuites de nominal cinq (5) dinars chacune, à attribuer aux détenteurs des 16 098 793 actions composant le capital social actuel, à raison de huit (08) actions nouvelles gratuites pour trente trois (33) actions anciennes ainsi qu'aux cessionnaires des droits d'attribution à partir du 14/10/2013.

L'UBCI procédera à l'acquisition et l'annulation de 07 droits d'attribution et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits d'attribution sus mentionnée.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les 3 902 736 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 01/09/2013.

Cotation en Bourse

- Les actions anciennes de l'UBCI seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du 14/10/2013.
- Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du 14/10/2013 séparément des actions anciennes, jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2013, date à partir de laquelle ces actions seront assimilées aux actions anciennes.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du 14/10/2013.

Prise en charge par la STICODEVAM

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du 14/10/2013.